



CRÉDIT D'IMPÔT DU MANITOBA POUR EXPLORATION MINIÈRE

Remplissez ce formulaire pour calculer votre crédit d'impôt du Manitoba pour exploration minière. Vous pouvez demander ce crédit si vous avez reçu un feuillet de renseignements T101, *État des frais de ressources*, que vous a fourni une société d'exploration, ou un feuillet de renseignements T5013, *État des revenus d'une société de personnes*, que vous avez reçu à titre de membre d'une société de personnes, comprenant un montant à la case 144.

Les crédits accumulés dans l'année sont utilisés pour réduire votre impôt du Manitoba à payer pour l'année courante. Les montants inutilisés peuvent être réclamés dans une année suivante.

Joignez à votre déclaration sur papier ce formulaire, ainsi qu'une copie du feuillet de renseignements T101 et T5013, s'il y a lieu. Si vous transmettez votre déclaration par voie électronique, conservez une copie des documents pour pouvoir nous les fournir sur demande.

Année d'imposition ► 2002

Partie 1 – Dépenses de sociétés minières relatives à des actions accréditatives admissibles au crédit

Total des montants admissibles selon les montants de la case 144 du feuillet de renseignements T101 ou T5013		1
Taux du crédit d'impôt	x 10 %	2
Ligne 1 multipliée par ligne 2.	Crédit disponible 6885 =	• 3

Partie 2 – Cédit d'impôt du Manitoba pour exploration minière demandé pour 2002

Montant de la ligne 3.		4
Ligne 45 du formulaire MB428, <i>Impôt du Manitoba</i> . Si vous devez payer de l'impôt à plus d'une administration, inscrivez le montant de la ligne 47 de la partie 4, section MB428MJ du formulaire T2203, <i>Impôts provinciaux et territoriaux pour 2002 – Administrations multiples</i>		5
Inscrivez à la ligne 6 le montant le moins élevé : ligne 4 ou ligne 5. Inscrivez ce montant à la ligne 46 du formulaire MB428 ou à la ligne 48 de la partie 4, section MB428MJ du formulaire T2203	Crédit demandé pour 2002	6

Partie 3 – Solde reportable aux années suivantes

Montant de la ligne 3		7
Montant de la ligne 6	-	8
Ligne 7 moins ligne 8	Crédit d'impôt du Manitoba pour exploration minière disponible pour report aux années suivantes	= 9

Attestation

J'atteste que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts et complets.

Signature _____

Date

Année	Mois	Jour